Revue Droit et Cultures

Droit et Cultures est une revue dont la réflexion est centrée sur **les phénomènes normatifs et les analyses juridiques**.

Fondée en 1981 par Raymond Verdier, elle était initialement spécialisée en anthropologie et histoire du droit. Aujourd'hui, seule revue française d'anthropologie juridique et d'anthropologie du droit, elle occupe une place décisive pour le développement scientifique de ces disciplines en tant que branches des sciences juridiques.

L'idée de droit, des droits, du droit n'a de sens qu'en référence à un système de valeurs, de normes et de cultures qui révèlent des formes dynamiques d'agencement social ou sociétal. Les cultures, les organisations sociales et politiques, les ordonnancements juridiques, dans leur diversité, invitent à repenser les modèles, catégories et classifications.

Le défi de *Droit et Cultures* est de s'affranchir de la réduction du phénomène juridique à une version unique et de promouvoir une lecture plurielle des faits culturels ; il implique d'appréhender les représentations, les discours et les pratiques des acteurs. Y participent les analyses sur la pluralité des paradigmes et sur les transformations des concepts, sur les permutations des références, sur les fluctuations des champs de recherche et des terrains d'observation dans le temps comme dans l'espace. En relèvent de même les travaux sur les variations des perceptions, sur les réinterprétations des traditions aussi bien que sur les reconfigurations des relations sociales aux échelles internationales, régionales et locales.

Droit et Cultures accueille ainsi toute réflexion relative à ces processus.

Publiée sur la plateforme OpenEdition Journals, la revue est éditée par l'Association des amis de la revue Droit et Cultures et est soutenue par l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS ainsi que par la MSHB.

L'édition de la revue est effectuée par Anaïs Paly, éditrice à la MSHB.